

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du mercredi 14 avril 2016

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures 30, donne lecture des procurations, des questions ajoutées et procède à la nomination du secrétaire de séance.

Secrétaire de séance : Françoise MAILLE BARBARE

Ordre du jour :

- CA 2015 et BP 2016
- Approbation des comptes de gestion du receveur
- Affectation des résultats
- Fiscalité directe locale (4 taxes)
- Dissolution du budget annexe « Locaux commerciaux » et intégration au budget général
- Attribution du marché « Contrôle et entretien de l'éclairage public »
- Adhésion de la commune de Ham à la FDE80
- Transfert de la compétence « Création et exploitation des infrastructures de charge des véhicules électriques »
- Projet de parc éolien sur le territoire des communes de Méharicourt, Rouvroy-en-Santerre et Warvillers
- Convention de fonds de concours avec le Conseil départemental pour les travaux de renforcement de chaussée sur la RD 28 (rue du 41^{ème} R.I.)
- Désignation d'un locataire pour le logement communal situé 21 rue des Haies
- Révision de la participation sociale maintien de salaire des agents

Questions ajoutées :

- Achat de terrain
- Renouvellement d'un contrat d'un agent non contractuel sur un emploi non permanent
- Projet d'exploitation d'un élevage porcin de 764 animaux-équivalents sur le territoire de la commune de Lihons, Ferme de Rousseville

Questions diverses

1 – CA 2015 et BP 2016

Monsieur le Maire présente les comptes administratifs 2015 de la commune ainsi que le budget 2016.

Monsieur Prouille, Adjoint aux Finances, présente les comptes administratifs 2015 et le budget 2016 du lotissement « Les Haies » et des locaux commerciaux.

Monsieur le Maire quitte la séance pour le vote des comptes administratifs 2015 et donne la présidence à Monsieur Prouille.

CA principal (fonctionnement)

Dépenses	Recettes	Résultat
1 336 234.04 €	1 760 741.22 €	424 507.18 €

CA principal (investissement)

Dépenses	Recettes	Résultat
446 218.83 €	187 906.46 €	-258 312.37 €

Pour : Unanimité

CA lotissement « Les Haies » (fonctionnement)

Dépenses	Recettes	Résultat
917 326.57 €	936 705.47 €	19 378.90 €

CA lotissement « Les Haies » (investissement)

Dépenses	Recettes	Résultat
873 609.01 €	847 734.26 €	-25 874.75 €

Pour : Unanimité

CA locaux commerciaux (fonctionnement)

Dépenses	Recettes	Résultat
360.89 €	24 560.72 €	24 199.83 €

CA locaux commerciaux (investissement)

Dépenses	Recettes	Résultat
6046.71 €	24 494.26 €	18 447.55 €

Pour : Unanimité

Après l'adoption des différents comptes, Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance de Conseil Municipal pour le vote du budget 2016.

Budget général, section fonctionnement :

Dépenses	Recettes
1 821 484 €	2 808 306 €

Pour : unanimité

Budget général, section investissement :

Dépenses	Recettes
1 092 388 €	1 092 388 €

Pour : unanimité

Budget du lotissement «Les Haies », section fonctionnement :

Dépenses	Recettes
2 243 914 €	2 243 914 €

Pour : unanimité

Budget du lotissement «Les Haies », section investissement :

Dépenses	Recettes
1 547 781 €	1 547 781 €

Pour : unanimité

Budget des locaux commerciaux, section fonctionnement :

Dépenses	Recettes
27 500 €	57 203 €

Pour : unanimité

Budget des locaux commerciaux, section investissement :

Dépenses	Recettes
10 691 €	10 691 €

Pour : unanimité

2 – Approbation des comptes de gestion du receveur

Vu la parfaite corrélation entre les comptes administratifs et les comptes de gestion du receveur, Monsieur le Maire propose d'adopter ces derniers.

Pour : Unanimité

3 – Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats des comptes administratifs comme suit :

CA principal : 371 308.65 € affectés en investissement et 1 021 784.14 € gardés en fonctionnement

Pour : Unanimité

CA lotissement « Les Haies » : résultat négatif de 168 042.21 € reporté en fonctionnement

Pour : Unanimité

CA locaux commerciaux : 5 690.96 € affectés en investissement et 45 202.58 € gardés en fonctionnement

Pour : Unanimité

4 – Fiscalité directe locale (4 taxes)

Monsieur le Maire propose de voter les taux d'imposition, identiques depuis 2011, comme suit :

Taxe habitation	10.92 %
Taxe foncier bâti	6.49 %
Taxe foncier non bâti	25.02 %
CFE	12.44 %

Pour : unanimité

5 – Dissolution du budget annexe « Locaux commerciaux » et intégration au budget général

Monsieur le Maire rappelle qu'en janvier 2015, la commune a fini de rembourser l'emprunt contracté en 2000 pour la construction du centre de tri postal. Il propose de dissoudre le budget annexe « Locaux commerciaux » à compter du 1^{er} juillet 2016 et d'intégrer son excédent au budget principal. Il propose également d'encaisser les recettes afférentes au loyer perçu par La poste sur le Budget principal pour les deux derniers trimestres.

Pour : unanimité

6 – Attribution du marché « Contrôle et entretien de l'éclairage public »

Un avis d'appel public à la concurrence pour une procédure adaptée a été lancé en janvier pour le contrôle et l'entretien de l'éclairage public.

Monsieur le Maire propose de retenir la société SOPELEC RESEAUX, seule à avoir déposé sa candidature, pour un montant de 16 130.53 € HT soit 19 356.64 € TTC

Pour : unanimité

7 – Adhésion de la commune de Ham à la FDE80

La commune de Ham a sollicité son adhésion à la FDE de la Somme. Le Conseil municipal doit donc se prononcer sur l'admission de cette commune à la Fédération.

Pour : unanimité

8 – Transfert de la compétence « Création et exploitation des infrastructures de charge des véhicules électriques »

En application de l'article L2224-37 du CGCT, les communes peuvent mettre en place un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

La FDE 80, autorité organisatrice de la distribution d'électricité à laquelle adhère la commune, a mis en place avec l'aide de la Région Picardie, de l'A.D.E.M.E et du Département, un schéma départemental de déploiement d'infrastructures de charge pour les véhicules électriques.

Monsieur le Maire propose de transférer cette compétence que détient la commune en cette matière à la FDE comme le permet la loi, et comme le permettent les statuts de la Fédération.

Pour : unanimité

9 – Projet de parc éolien sur le territoire des communes de Méharicourt, Rouvroy-en-Santerre et Warvillers

Monsieur le Préfet, par arrêté du 6 février 2016, a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien comprenant 10 aérogénérateurs sur les communes de Méharicourt, Rouvroy-en-Santerre et Warvillers au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.

Cette enquête se déroule du 21 mars au 22 avril 2016 dans les mairies des communes concernées. Un dossier est également consultable au secrétariat de la mairie de Rosières. Monsieur le Maire propose d'émettre un avis sur cette demande.

Pour : 1

Abstention : 1

Contre : 19

10 – Convention de fonds de concours avec le Conseil départemental pour les travaux de renforcement de chaussée sur la RD 28 (rue du 41^{ème} R.I.)

Concernant les travaux d'aménagement de la rue du 41^{ème} R.I. commencés en 2015, il reste à terminer l'aménagement du plateau surélevé au carrefour ainsi que la mise en œuvre d'un revêtement spécifique de chaussée au niveau de 3 passages piétons.

Monsieur le Maire propose de signer une convention de fonds de concours avec le Département afin de participer au financement de cet aménagement estimé à 35 874,08 €.

En accompagnement de ces travaux, le Département a décidé de réaliser en 2016 les travaux de renforcement de la chaussée de cette même rue.

Pour : unanimité

11 – Désignation d'un locataire pour le logement communal situé 21 rue des Haies

Monsieur le Maire informe que le logement communal situé au 21 rue des Haies, précédemment occupé par Monsieur Jean Jacques STOWIK, a été libéré au 31 janvier 2016 et reloué à Monsieur Gérard YTHIER le 1^{er} février 2016. Le loyer, charges non comprises, s'élève à 172 €.

Pour : unanimité

12 – Révision de la participation sociale maintien de salaire des agents

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Prouille qui rappelle aux membres de l'assemblée que, depuis le 1^{er} janvier 2014 et dans le cadre de la procédure de labellisation, la commune participe au financement de la protection sociale complémentaire de ses agents à hauteur de 8 € par mois pour tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à un contrat maintien de salaire labellisé.

Monsieur le Maire propose de passer cette participation à 9 € à compter du 1^{er} avril 2016.

Pour : unanimité

Questions ajoutées :

13 – Achat de terrain

Monsieur le Maire propose de racheter à Madame Lorraine MARTINOIS la parcelle cadastrée section W n° 62 d'une superficie de 10 ares 75 centiares au prix de 5000 € net vendeur.

Pour : unanimité

14 – Renouvellement d'un contrat d'un agent non contractuel sur un emploi non permanent

Considérant qu'il est nécessaire de renouveler le contrat d'un agent contractuel pour faire face au départ en retraite d'un agent titulaire, Monsieur le Maire propose de reconduire ce contrat pour un an (du 1^{er} mars 2016 au 28 février 2017) pour la même durée hebdomadaire de service (26 heures).

Pour : unanimité

15 – Projet d'exploitation d'un élevage porcin de 764 animaux-équivalents sur le territoire de la commune de Lihons, Ferme de Rousseville

M. PRUM exploitait jusqu'au mois de janvier 2016 en individuel un élevage naisseur porcins sur paille, de 56 truies, sur la commune de Lihons, dans la Somme.

Son fils Sylvain s'est installé en exploitation individuelle au 1er trimestre 2016, prenant la succession de sa mère.

M. Sylvain PRUM a le projet d'agrandir l'élevage porcin naisseur existant en le transformant en élevage naisseur/engraisseur, toujours en élevage sur paille. Cet engraissement s'inscrit dans le cadre d'une démarche qualité, par une alimentation des animaux engraisés à base de lin et de céréales.

Les choix techniques du projet répondent donc à trois volontés des éleveurs :

- Pérenniser l'activité d'élevage sur le site et permettre l'installation de M. PRUM en ayant un volume de production qui permette d'obtenir une marge économiquement compétitive ;
- Engraisser tous les porcelets nés dans l'élevage afin de répondre aux besoins locaux en porcs charcutiers ;
- Produire des porcs de qualité.

Cet agrandissement nécessite la construction d'un nouveau bâtiment d'élevage, pour l'engraissement des porcelets, augmentant la capacité de l'élevage, en le faisant passer de 204 animaux-équivalents à 764 animaux-équivalents.

Monsieur le Maire propose d'émettre un avis

Pour : 19

Abstention : 2

Questions diverses

Monsieur le Maire fait part des remerciements de « La chaîne de l'espoir » pour les 1 545 euros qui ont été versés à l'association et qui correspondent aux bénéfices réalisés lors de la représentation théâtrale du 6 février dernier.

Madame ROUVROY aborde le problème de la sécurité aux abords des écoles et notamment des véhicules qui stationnent sur le côté droit de la rue Victor Hugo.

Monsieur le Maire fait remarquer qu'il est impossible d'interdire l'entrée située dans cette rue et que Madame PIOCHE, Adjointe à la voirie, va étudier la possibilité de mettre des barrières à certains endroits.

Madame ROUVROY demande si le policier municipal pourrait faire de la prévention.

Madame PIOCHE souligne le comportement irresponsable des parents et l'impossibilité de mettre un gendarme derrière chacun d'entre eux.

Monsieur le Maire indique que la demande sera faite à la gendarmerie de verbaliser.

Madame DEGLICOURT propose de demander aux Directeurs d'écoles de communiquer sur la dangerosité et de faire appel à la responsabilisation des parents par l'intermédiaire des carnets de correspondance des élèves.

Monsieur GERVOISE rappelle les différentes manifestations prévues :

- 24 avril à 10 heures : Commémoration de la journée des Déportés au Monument aux Morts,
- 30 avril et 1^{er} mai : Médailles de la Ville organisées par le Judo Club au gymnase,
- 5 mai à 17 heures : Arrivée des Allemands d'Assel à la salle multifonctions,
- 8 mai à 9 heures 30 : Commémoration au Monument aux Morts de la victoire des Alliés de 1945 avec la participation de nos amis Allemands.

Monsieur le Maire clôture la séance à 22h05.